

6 juin 2014

Florence Cathiard élue Présidente du Conseil Supérieur de l'Œnotourisme

Mercredi 28 mai, Florence Cathiard a été élue Présidente du Conseil supérieur de l'œnotourisme et Paul Dubrulle, Président fondateur.

Lors de sa réunion du 28 mai et sur proposition de son Président Paul Dubrulle, le Conseil Supérieur de l'Œnotourisme a élu à l'unanimité, Florence Cathiard nouvelle Présidente du Conseil Supérieur de l'Œnotourisme. Paul Dubrulle a été élu Président fondateur.

Les fonctions de Secrétaire Général du Conseil Supérieur de l'Œnotourisme sont toujours exercées par Christian Mantei, Directeur Général de Atout France.

A propos de Florence Cathiard



Membre de l'équipe de France de ski alpin à la fin des années 1960, Florence Cathiard poursuit sa carrière avec son mari Daniel à la tête des magasins GENTY et GO SPORT. Elle lance ensuite sa propre affaire de publicité et rejoint le groupe Mc Cann en tant que vice-présidente Europe en 1985. En 1989, Daniel et Florence vendent leurs affaires pour racheter le Château Smith Haut Lafitte, Grand Cru Classé de Graves. Après 2 ans de travaux, tant dans les bâtiments d'exploitation que dans la Chartreuse du XVIIIe siècle construite à l'origine par George Smith, Florence et Daniel décident de s'y installer pour se consacrer entièrement à leur passion. Ils acquièrent dans les années qui suivent le Château Cantelys, le Château Le Thil et les Sources de Caudalie en 1999, où Alice Cathiard Tourbier développe un complexe d'œnotourisme unique en France, suivi en 2008 par les Etangs de Corot.

Entre 2006 et 2009, Florence Cathiard est Membre du Conseil de Modération et de Prévention contre l'Alcoolisme. Elle est aujourd'hui Membre de l'Union des Grands Crus, Vice-Chancelière de l'Académie du Vin de Bordeaux et Conseiller du Commerce Extérieur de la France depuis 2010.

Florence Cathiard est distinguée en 2000 Leading Woman Entrepreneur of the World. Elle est Chevalier de l'ordre national du Mérite des Arts et Lettres et du Mérite agricole et nommée en 2014 au titre de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Le Conseil Supérieur de l'Œnotourisme

Le Conseil Supérieur de l'Œnotourisme a été créé en mars 2009 à l'initiative du ministre chargé du tourisme et du ministre chargé de l'agriculture. Il s'agit d'une instance de réflexion et de proposition, constituée en association loi 1901, qui fédère les acteurs de la viticulture et du tourisme afin de développer une dynamique de l'œnotourisme en France.

Ses principales missions :

- Contribuer à la coordination des instances touchant à l'œnotourisme.
- Etre force de propositions en matière de stratégie œnotouristique.
- Etre associé au pilotage et à la mise en œuvre du Prix National de l'Œnotourisme dans le respect du règlement afférent. L'objet du Prix National de l'Œnotourisme est de distinguer des démarches individuelles ou collectives, exemplaires, contribuant à la promotion de l'œnotourisme.
- Etre associé au pilotage du label Vignobles & Découvertes et émettre, après instruction par Atout France, des avis en qualité d'expert sur les candidatures au label conformément au règlement d'usage du label.

Le label Vignobles & Découvertes distingue les destinations proposant une offre complète et de qualité, correspondant à une pratique de court séjour, pertinente sur la thématique du vignoble. A ce jour 39 destinations sont labellisées en France.

Contacts presse Atout France

Stéphanie CADET - 01 42 96 70 75 - stephanie.cadet@atout-france.fr
Fanny MOUTEL - 01 42 96 70 94 - fanny.moutel@atout-france.fr